

Demandes / remarques habitants	Réponses ou Actions mise en place
Une riveraine demande pourquoi les feux tricoles du carrefour situés devant la grande maison ne fonctionnent pas. La circulation est difficile. De l'avis unanime, le "cédez le passage" n'est pas assez visible.	Les feux sont "clignotant orange". Ils passent "au rouge" quand les piétons appuient sur le bouton pour traverser en toute sécurité.
La signalétique sur la voie Kastler n'est pas suffisante. Les voitures roulent vite et ne font pas attention au virage dangereux situé devant l'hôpital	Conscient de ce problème, Monsieur le Maire va écrire au Conseil Départemental de l'Essonne propriétaire de cette voie pour lui faire part de ce problème afin que leurs services trouvent des solutions.
Les usagers ne respectent pas le rond-point rue du Dr Collé qui n'est pas matérialisé physiquement.	Monsieur le Maire indique qu'il a rendez-vous avec l'entreprise et les services de la voirie pour trouver une solution le 23 mai. A la suite de cette réunion, il a été décidé de matérialiser les ronds-points de la rue du Dr Collé et du bas de la voie Kastler par un dome central d'environ 6 cm qui forcera les usagers à respecter la giration et qui ne gênera pas les bus et camions lors de leurs manoeuvres.
Les riverains indiquent que les "stops" situés à l'intersection "av de l'Espérance / rue de la Guyonnerie / rue du Dr Collé" ne sont pas respectés	Le respect du code de la route est une règle de base. Chacun doit le respecter.
Les riverains de l'avenue de l'Espérance trouvent que les voitures circulent très vite	La rue est passée à 30 km/h ces derniers mois. Il a d'ailleurs été peint au sol pour une meilleure visibilité. Les services techniques vont installer le panneau pédagogique qui est assez dissuasif à chaque fois qu'il est installé dans une rue. Malheureusement les excès de vitesse sont signalés dans tous les quartiers.
Des riverains signalent que lors du changement de côté de stationnement les 1er et 16 du mois, le véhicule garé dans le virage av de l'Espérance est gênant.	La police municipale va surveiller ce point et alertera les propriétaires des véhicules stationnés sur cet emplacement. Les services techniques vont vérifier que la pose d'une jardinière soit possible pour qu'il n'y ait pas de stationnement dans le virage.
Les habitants informent monsieur le Maire que les motos utilisent fréquemment le chemin du Moulon	Après renseignements auprès des services, le chemin du moulon est situé sur la commune de Gif sur Yvette. La ville va prendre contact avec elle pour lui demander la pose d'un panneau qui permettra aux riverains d'appeler la police.
Rue de la Guyonnerie, rue de Chevreuse beaucoup de trous mal entretenues	C'est surtout la rue de Chevreuse située sur Orsay qui est dans un état déplorable. Elle est dans la continuité de la rue de la Guyonnerie. Les voies sont maintenant gérées par la Communauté d'Agglomération, les villes de Bures et d'Orsay ont demandé à ce que des travaux soient programmés pour ces deux voies de liaison fortement empruntées.
Noctilien : Est-il possible d'avoir un abris bus éclairé pour se mettre à l'abri et que le chauffeur voit bien qu'il y a des personnes qui attendent.	Un courrier va être adresser à la RATP pour lui faire part de cette demande.
Signalement d'un sac plastique blanc depuis plusieurs semaines sur le poteau télécom au niveau du 36 av de l'Espérance	La ville a signalé ce problème à l'opérateur.
Rassemblement de jeunes dans le square Nérini. Ils jouent sur les tables ping pong. Ne peut-on pas les enlever ?	Un nouveau signalement a été fait à la police nationale qui est déjà sensibilisée sur ce secteur. Des arrestations ont déjà eu lieu.
Pourquoi n'y a-t-il pas de ralentisseurs devant les établissements scolaires de la Guyonnerie. Beaucoup de véhicules roulent vite.	Monsieur le Maire indique qu'un panneau pédagogique a été posé rue de l'Yvette il faudra voir les résultats : nombre de voitures en excès de vitesse. Il faut étudier une solution d'ensemble.
Beaucoup d'usagers stationnent sur les bâteaux des propriétés pour emmener les enfants à l'école.	Monsieur le Maire propose de faire un rappel du code la route concernant ce stationnement illicite et a demandé à la police municipale de sensibiliser les personnes en infraction.